

# L'étudiant

250 Fcfa

N° 233 / Mercredi 23 Juillet 2025

TRIHÉBDOMADAIRE

CANDIDATURE DE PAUL BIYA

# Le Vêto de l'ADDEC



► Dans une lettre ouverte adressée au Chef de l'État camerounais, l'Association pour la Défense des Droits des Étudiants du Cameroun (ADDEC) interpelle Paul Biya sur l'état critique du pays et l'invite à renoncer à une nouvelle candidature à la présidentielle d'octobre 2025. **P2**



## DALOUTOU HAMADA À 31 ans, il est candidat

► Il a déposé officiellement sa candidature à la présidentielle du 12 octobre prochain à la délégation régionale d'Élections Cameroon (ELECAM) dans l'Adamaoua. **P2**



GRAND PRIX FRANCOPHILE DES MEDIAS

## C'est parti

► Le coup d'envoi de la sixième édition de la Coupe du Monde de la Presse Culturelle, a été donné hier au Musée National. Quarante-trois finalistes issus de onze nationalités entrent en lice pour décrocher le graal, le 27 juillet prochain. **P2**



SANTÉ PUBLIQUE

## Alerte sur la continuité vaccinale

► La session extraordinaire du Comité de Coordination Inter-Agences du Programme Élargi de Vaccination (PEV) tenue le 18 juillet par le MINSANTE visait à examiner les défis qui menacent la continuité des activités de vaccination et la prévention des maladies évitables. **P7**



**PRÉPA  
CONCOURS  
ESSTIC 2025**

(+237)  
698 933 346  
677 137 263

**PRÉPA  
CONCOURS  
IRIC 2025**



# PRESIDENTIELLE 2025

## Le Blocus de L'ADDEC

► Dans une lettre ouverte adressée au Chef de l'État camerounais, l'Association pour la Défense des Droits des Étudiants du Cameroun (ADDEC) tire la sonnette d'alarme sur la situation sociopolitique et éducative du pays, tout en l'invitant à ne pas briguer un nouveau mandat.

Par Wilfried NTOUDA

**À** moins de trois mois de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025, l'ADDEC (l'Association pour la Défense des Droits des Étudiants du Cameroun) monte au créneau. L'organisation estudiantine, connue pour son franc-parler, s'adresse directement au président de la République, Paul Biya, dans une lettre ouverte au ton grave, dans laquelle elle dresse un tableau accablant de la situation nationale. Au fil des paragraphes, les griefs se multiplient. L'Université camerounaise, selon l'ADDEC, est en lambeaux : grèves récurrentes des enseignants, démission massive du personnel académique, fuite des cerveaux, amphis surpeuplés, laboratoires vétustes, examens discrédités par des fuites. À cela s'ajoute une précarité étudiante décrite comme « inhumaine », marquée par l'insécurité, l'insalubrité et le manque criant de logements décentes. Mais les critiques vont bien au-delà du seul secteur éducatif. L'ADDEC évoque une gouvernance marquée par le clientélisme, l'immobilisme, l'inflation, l'inertie administrative et la déliquescence des institutions républicaines. Le ton se fait plus alarmiste lorsqu'il est question des libertés publiques : « La moindre des protestations est sanctionnée, les arrestations



arbitraires sont monnaie courante, la justice fonctionne à double vitesse », déplore l'organisation. Face à ce qu'elle qualifie de « gouvernance infertile », l'ADDEC appelle Paul Biya à ne pas se représenter en 2025. Âgé de 92 ans, le chef de l'État serait, selon l'association, dans l'incapacité physique et cognitive d'assumer les charges de la fonction présidentielle. « À plus de quatre-vingt-dix (90) ans, on est assez vieux pour assumer la fonction d'un chef de village. Il n'est donc pas possible d'assumer à cet âge une fonction présidentielle, surtout dans un pays qui aspire au développement comme le Cameroun », affirme le document. Plus encore, l'ADDEC estime que le président ne remplit plus ses

prérogatives constitutionnelles : absence de conseils des ministres, inaction du Conseil supérieur de la magistrature, paralysie des institutions. « Vous avez délégué votre signature, votre pouvoir, et vous vous êtes réduit au simple instructeur à l'abandon des attributions de la fonction de Président de la République », assène le texte. La lettre dénonce également l'appropriation de l'appareil d'État par une élite politique dévouée non à la nation, mais à la préservation de ses privilèges. Elle dépeint un système dans lequel « les enfants des pauvres doivent attendre derrière leurs aînés qui attendent depuis dix, vingt, voire trente ans », pendant que « les barons du régime » trustent tous les postes

influent. Dans le domaine universitaire, l'organisation pointe du doigt la panne de réformes et la sclérose administrative. Les universités sans campus, les infrastructures vétustes, les formations déconnectées du marché de l'emploi et le marasme du système Licence-Master-Doctorat (LMD) sont cités comme des symptômes d'un échec structurel. Tout en réaffirmant son attachement à la paix et à l'unité du Cameroun, l'ADDEC plaide pour une transition générationnelle au sein du parti au pouvoir. Elle cite notamment Léon Théiler Onana, présenté comme un possible successeur au sein du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), et appelle Paul Biya à se muer en

« bon leader » en facilitant ce renouvellement. En définitive, la lettre ouverte de l'ADDEC n'est pas qu'un cri de colère, elle se veut aussi un appel à la raison. Sans haine ni violence, mais avec une franchise mordante, l'association demande au président sortant de faire le choix de l'histoire : « Le Cameroun et les Camerounais, essentiellement jeunes, méritent mieux comme chef de l'État », conclut le texte. Reste à savoir si cet appel sera entendu dans les hautes sphères du pouvoir. Mais dans une société camerounaise où les voix critiques se heurtent souvent à un mur de silence, ce genre de tribune marque une rupture : celle d'une jeunesse qui refuse de se résigner.



**Hassan MFOUAPON MOULIOM,**  
Président du Conseil Exécutif Nation de l'ADDEC

### « Le président n'a plus les capacités d'assumer ses fonctions »

À travers cette démarche, notre souhait est que le Président de la République prenne conscience qu'il est désormais trop âgé pour exercer pleinement ses responsabilités. Il n'a plus les ressources physiques ni cognitives nécessaires pour assumer les fonctions de chef de l'État. Cette lettre ouverte exprime notre position claire : nous demandons sa retraite politique. Nous avons relevé plusieurs signes inquiétants de son retrait des affaires de l'État. Il ne convoque plus les conseils des ministres, ni le Conseil suprême de la magistrature, ni même celui de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation. Ces instances relèvent pourtant de ses attributions directes. Leur absence ne peut être interprétée que comme l'expression de son incapacité à les présider. Bien sûr, il peut déléguer certaines tâches à un ministre, un secrétaire général ou un représentant pour des missions ponctuelles. Mais il ne peut déléguer la présidence de ces conseils stratégiques, qui sont au cœur de la gouvernance nationale. Le fait qu'ils ne soient plus convoqués est une preuve, selon nous, que le Président n'est plus en mesure d'exercer ses fonctions régaliennes.



# ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE À 31 ans, il est candidat

► Daloutou Hamada a été le premier à déposer officiellement sa candidature à la présidentielle du 12 octobre prochain à la délégation régionale d'Élections Cameroon (ELECAM) dans l'Adamaoua.

Par Wilfried NTOUDA

I l n'a que 31 ans, mais déjà l'ambition d'un présidentiable. Le 21 juillet 2025, Daloutou Hamada a été le premier citoyen à déposer officiellement sa candidature à la présidentielle du 12 octobre prochain. La scène s'est déroulée à la délégation régionale d'Élections Cameroon (ELECAM) dans l'Adamaoua, plus précisément à Ngaoundéré. Originaire de Tibati, dans le département du Djérem, ce jeune homme né le 17 mai 1994 n'entend pas seulement participer à une élection. Il veut poser un acte fort : contester, par sa démarche, une disposition de la loi électorale camerounaise qu'il juge discriminatoire. En effet, l'article 117 du Code électoral stipule que tout candidat à l'élection présidentielle doit être âgé d'au moins trente-cinq (35) ans révolus à la date du

scrutin. Mais pour Daloutou Hamada, cette barrière d'âge constitue



un verrou obsolète qui exclut une large frange de la jeunesse de la gestion du pouvoir suprême. En se présentant à 31 ans, il entend provoquer un débat de fond sur l'inclusivité démocratique et la représentativité des jeunes dans les hautes sphères de l'État. « L'heure est venue pour la jeunesse de se lever, non pas pour observer, mais pour agir », aurait-il déclaré à l'issue du dépôt de son dossier, selon des propos rapportés par Château News 24. Si son

dossier risque fort d'être rejeté en raison du non-respect de l'âge requis, Daloutou Hamada ne se fait pas d'illusions. Mais pour lui, l'essentiel est ailleurs : il veut interpeller l'opinion nationale et internationale sur la nécessité d'ouvrir le champ politique à la jeunesse, notamment dans un pays où la majorité de la population a moins de 30 ans, mais reste marginalisée dans les processus décisionnels. Son geste, perçu par certains comme utopique, est en réalité hautement symbolique dans un contexte où les candidatures à la présidentielle sont généralement perçues comme l'apanage d'une élite politique vieillissante et verrouillée. Ce dépôt de candidature remet ainsi sur la table l'épineuse question de la réforme du Code électoral. Plusieurs voix, y compris au sein de la société civile et de l'opposition, réclament depuis des années une refonte en profondeur du texte pour le rendre plus inclusif, plus

transparent et plus en phase avec les aspirations démocratiques du pays. Daloutou Hamada, par son audace, pourrait bien devenir le porte-voix d'une jeunesse en quête de rupture et de représentativité. Dans une campagne électorale où les regards sont braqués sur d'éventuelles candidatures de poids lourds comme celle du président sortant Paul Biya, âgé de 92 ans, l'initiative de Daloutou Hamada vient injecter un souffle inattendu. Elle rappelle que la question de la transition générationnelle n'est pas un slogan de campagne, mais une attente réelle au sein de la jeunesse camerounaise. Pour l'heure, la commission régionale d'ELECAM devra transmettre son dossier au siège national pour analyse. Rejet ou validation, ce dépôt ne passera pas inaperçu. Il pourrait bien marquer un tournant symbolique dans l'histoire politique contemporaine du Cameroun.

## GRAND PRIX FRANCOPHILE DES MÉDIAS C'est parti

► Le coup d'envoi de la sixième édition de la Coupe du Monde de la Presse Culturelle a été donné hier au Musée National. Quarante-trois finalistes issus de onze nationalités sont en lice pour décrocher le graal, le 27 juillet prochain.

Par Lesly AHANDA

D ans un contexte où la culture peine à s'imposer dans les priorités médiatiques, le Grand Prix Francophile des Médias, plus connu sous le nom de Coupe du Monde de la Presse Culturelle, entend redonner à ce secteur la place qui lui revient. Cette sixième édition, lancée officiellement ce 21 juillet au Musée National de Yaoundé, rassemble 43 finalistes venus de 11 pays francophones, autour d'un mot d'ordre : la créativité au service de l'information culturelle. Le thème retenu cette année, l'architecture, surprend autant qu'il séduit. Souvent négligé dans les rédactions, ce sujet ouvre pourtant des pistes riches d'exploration. « Ce que nous attendons d'eux, c'est un travail approfondi sur l'architecture, traité de façon originale et contextuelle. Trop souvent, nos rédactions se contentent de simples comptes rendus. Or, l'architecture mérite une couverture médiatique qui accompagne ses évolutions et éclaire le public », a expliqué Laurentine Assiga, organisatrice de l'événement. Placée sous le haut patronage du ministère de la Communication et du ministère



des Arts et de la Culture, cette édition met la France à l'honneur. Le grand lauréat bénéficiera d'un séjour d'une semaine à l'étranger, en guise de récompense et d'ouverture culturelle. Mais pour les participants, l'enjeu dépasse la compétition. « C'est une immense opportunité de mettre en lumière des thématiques culturelles profondes comme l'architecture, mais aussi de confronter nos approches journalistiques avec celles de nos confrères d'autres pays. Nous sommes reconnaissants au Réseau des Journalistes Culturels et à leurs partenaires pour cette initiative », confie l'un des finalistes. Au-delà de l'émulation, cette édition se veut un véritable pont entre journalistes, architectes, institutions culturelles et chercheurs. Une synergie saluée par le président de

l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC), pour qui l'architecture est bien plus qu'un art de bâtir : « Chez nous, on reconnaît l'architecture des Baka ou celle des Banjoun à la forme des cases. Ce sont des éléments vivants de notre mémoire collective. » En plaçant l'architecture au cœur des productions journalistiques, le Grand Prix Francophile des Médias milite pour une presse plus sensible, plus critique et mieux ancrée dans les réalités sociales. Une presse capable d'accompagner les mutations culturelles avec rigueur, audace et créativité. La compétition s'achèvera le 27 juillet, avec la proclamation du lauréat. D'ici là, les plumes s'aiguisent et les regards s'affûtent pour célébrer, une fois encore, la culture dans toute sa profondeur.



**Laurentine ASSIGA,**

promotrice du Grand Prix Francophile des Médias

« C'est une nouvelle édition une nouvelle thématique, nous attendons des sujets inédits »

Nous attendons de ces 43 finalistes un travail approfondi sur l'architecture, un sujet encore trop peu traité dans nos rédactions, et surtout rarement abordé de manière originale. Bien souvent, on se contente de simples comptes rendus, alors que l'architecture, avec les nouvelles démarches innovantes développées par les architectes, mérite une presse engagée et curieuse. À l'heure du changement climatique, il est crucial de s'interroger, par exemple, sur la résistance de nos matériaux traditionnels. Certains architectes proposent aujourd'hui des solutions écologiques et ingénieuses, exploitant la vapeur pour produire de l'énergie, ou repensant entièrement la gestion de l'eau et de l'électricité. Si la presse reste en retrait, elle prive le grand public d'un savoir précieux.



**Fatou Diouf, Sénégalaise**

Finaliste au grand prix Francophile des médias

« Je suis très optimiste à gagner le grand prix »

C'est la première fois que je participe à cette coupe du monde de la presse culturelle. Le Sénégal a participé plusieurs fois, il a même eu à avoir quelques distinctions, mais pour ma part, c'est la première fois. J'ai déposé ma candidature quand je l'ai su dans le groupe d'association de la presse culturelle sénégalaise. Par la suite, j'ai respecté les modalités qu'on nous a demandées. Je me suis inscrite en faisant un reportage de trois minutes sur le thème architecture. Et aujourd'hui je suis finaliste, malgré que d'autres de mes frères ont eu à participer. Ça me fait plaisir de participer à cet événement. Comme le Sénégal a eu plusieurs distinctions avec les prix spéciaux et autres, je pense remporter cette année, pourquoi pas, le grand prix.



# MINJEC – CIDIMUC Mutualisent leurs efforts

► Grâce au mémorandum d'entente signé le 18 juillet dernier, les deux parties s'engagent à travailler ensemble pour promouvoir les valeurs civiques et patriotiques à travers des actions de sensibilisation, de formation et de mobilisation des jeunes.

Par Wilfried NTOUDA

Le vendredi 18 juillet 2025, à Yaoundé Omnisports, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC) et le Conseil des Imams et Dignitaires Musulmans du Cameroun (CIDIMUC) ont franchi une nouvelle étape dans leur collaboration. C'est à travers la signature d'un mémorandum d'entente que les deux institutions ont officialisé leur volonté commune de mutualiser leurs efforts pour renforcer l'éducation civique, promouvoir l'intégration nationale et encourager le réarmement moral, civique et entrepreneurial des jeunes. Ce partenariat ambitieux vise la consolidation de la paix, le renforcement de la cohésion sociale et la promo-

tion d'un vivre-ensemble harmonieux au Cameroun. Il repose sur une vision partagée : celle de faire de la jeunesse un levier de transformation positive, enracinée dans les valeurs patriotiques et civiques. Dans le cadre de ce mémorandum, le MINJEC s'engage à offrir un appui technique au CIDIMUC, à encadrer les jeunes mobilisés pour le réarmement civique, à fournir des contenus de formation adaptés, à intégrer le CIDIMUC à l'Observatoire National de la Jeunesse et à garantir une large visibilité des actions menées via ses plateformes de communication. En retour, le CIDIMUC se donne pour mission de mobiliser activement les jeunes autour des idéaux civiques et patriotiques, de soutenir les campagnes de sensibilisation du ministère en faveur du

vivre-ensemble, de participer à la mise en œuvre du Programme National d'Éducation Civique par le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC-REARMORCE MINJEC) et de renforcer l'information des jeunes sur les projets gouvernementaux. Lors de la cérémonie, le ministre Mounouna Foutsou a salué la qualité du partenariat déjà engagé avec le CIDIMUC, qualifiant cette collaboration de « fructueuse ». Il a également exprimé sa reconnaissance au Dr Moussa Oumarou, Coordonnateur général du CIDIMUC, pour son engagement constant aux côtés du ministère. Le ministre a souligné l'importance stratégique de ce nouvel accord dans le contexte actuel, appelant toutes les parties à œuvrer davantage au dialogue social et à la paix durable. La cé-



réunion s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités religieuses, administratives et d'acteurs clés du secteur jeunesse. Elle marque un tournant significatif dans la dynamique de

collaboration interinstitutionnelle, où les convictions religieuses et les politiques publiques s'allient pour construire une société plus résiliente, inclusive et unie.

## UNIVERSITE DE DSCHANG

# Une première promotion de maîtres-archéologues

► Huit étudiants pionniers ont présenté leurs travaux de recherche le 20 juillet 2025, aux côtés de douze Masters en Histoire, témoignant ainsi de la réussite et de la vitalité de ce nouveau cursus.

PAR MICHELLE MBESSA

D'après les informations recueillies sur le site de l'université de Dschang, Cinq ans après l'intégration audacieuse de la filière Archéologie au sein de son Département d'Histoire, cette institution s'apprête à marquer un tournant historique avec la soutenance de sa toute première promotion de Maîtres-Archéologues. L'introduction de l'archéologie avait suscité un enthousiasme certain, mais également des interrogations légitimes quant à la faisabilité d'une telle formation, souvent perçue comme exigeante en ressources humaines et logistiques. Cependant, le Département d'Histoire a su relever ce défi avec brio, grâce notamment à l'expertise de sa Cheffe de Département, la Professeure Fouellefack Kana Célestine, elle-même archéologue de renom. Elle est épaulée par une équipe pédagogique dévouée, comprenant le Professeur Yakam Yola



A Juma, Maître de conférences, la Docteure Anafack Fofack Inès Valérie, et le Docteur Edong Léopold, tous chargés de cours. Ces soutenances revêtent une importance particulière, car la majeure partie des sujets présentés se positionnent comme des travaux d'introduction ou des recherches pionnières dans leurs domaines respectifs. Cette démarche heuristique est une véritable source de fierté pour le département, marquant un rôle de défricheurs et de pionniers pour ces jeunes chercheurs. Les travaux de terrain d'un grand nombre de ces candidats ont été

menés dans des groupements emblématiques tels que Foto et Foréké-Dschang. La Chefferie Toula Ndizon, située à proximité de l'Université de Dschang, a généreusement ouvert ses portes, offrant un espace précieux pour la pratique et la recherche archéologique de ces étudiants. Cette première cuvée de Masters en Archéologie est une preuve éclatante de la vision et de l'engagement de l'Université de Dschang à former une nouvelle génération de professionnels capables de contribuer à la valorisation du riche patrimoine culturel du Cameroun.



Directeur de publication/Publisher  
**Boris Landry KOUEKAM**

Coordonnateur général/ General Coordinator  
**Arnaud Nicolas MAWEL**

Coordonnateur général adjoint  
**Paul Reinhard WANDJI**

Directeur de la rédaction/Managing Editor  
**Franck Boris NKENGUE**

Rédacteur en chef/ Editor In Chief  
**Wilfried Celestin NTOUDA**

Rédacteur en chef adjoint/ Deputy Editor In Chief  
**Paul Marcel MBEMBE**

Reporters :

**Kylan NDIMIDA, Michelle MBESSA, Brigitte BATE, Marius KUME, Nicodem MBARFAY, Lesly AHANDA.**

Production :

**Central Media Communication and Technologies-CMCT**

RCCM: **RC/YAO/2022/B/1633**

P.O Box: **17019 Yaoundé, Cameroun**  
**Rond-point Cami-Toyota, Coron,**  
**Immeuble Lucas Mill**

Téléphone: **+237 698933346 / 677137263**

Email : **contact@journaletudiant.com**

Site web : **www.journaletudiant.com**

**GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE**

# L'Université de Maroua valide ses comptes 2024

▶ Le 18 mai dernier l'institution a tenu la 31e session ordinaire de son Conseil d'Administration au campus de Kongola-Djoulgouf-Kodek. L'Université de Maroua a ainsi clôturé l'exercice budgétaire 2024 avec un recouvrement de recettes impressionnant de 5 957 663 904 Francs CFA

Par Michelle MBESSA

La séance, dédiée à l'examen des comptes de l'exercice 2024, a été présidée par le Dr. Aboubakary Sarky, Président du Conseil d'Administration de l'UMa. Le Professeur Idrissou Alioum, Recteur de l'UMa, a ouvert les débats en fournissant une présentation exhaustive de l'exécution du budget 2024. Son intervention a offert une lisibilité complète sur la manière dont les fonds alloués ont été gérés tout au long de l'année. Les chiffres présentés par le Recteur ont témoigné d'une gestion financière prudente et efficace. L'Université de Maroua a ainsi clôturé l'exercice budgétaire 2024 avec un recouvrement de recettes impressionnant de 5 957 663 904 Francs CFA. Ce montant re-

présente un taux de recouvrement de 80,57% des recettes prévisionnelles, soulignant la capacité de l'UMa à optimiser ses sources de revenus et à atteindre ses objectifs financiers. Du côté des dépenses, l'exécution s'est élevée à 5 269 021 877 Francs CFA. Cela correspond à un taux d'exécution de 71,26%, démontrant une maîtrise des dépenses tout en assurant le bon fonctionnement de l'université et la mise en œuvre de ses projets. Pour contextualiser ces chiffres, il est important de rappeler que le budget initial de l'Université de Maroua pour l'exercice 2024 était fixé à 7 milliards 394 millions 046 mille Francs CFA. Les données présentées confirment que l'UMa a opéré avec efficacité, parvenant à équilibrer ses ambitions avec une exécution budgétaire rigoureuse. Au terme d'un processus d'examen ap-



profondi et de délibérations constructives, les membres du Conseil d'Administration ont unanimement approuvé les différents comptes de l'exercice 2024 tels que présentés. Cette approbation est un gage de confiance dans la gestion financière de l'équipe recto-

rale et témoigne de la conformité des opérations avec les normes établies. Le Conseil a également pris acte du rapport du Contrôleur financier spécialisé auprès de l'UMa, dont l'avis est essentiel pour garantir la transparence et la régularité des comptes. Cette validation

renforce la crédibilité et la solidité de la situation financière de l'Université de Maroua, lui permettant de poursuivre sereinement ses missions d'enseignement, de recherche et de service à la communauté.



**PREPA  
ESSTIC 2025**

*Vous rêvez d'entrer à l'Esstic ?*

**FAITES-VOUS  
ACCOMPAGNER PAR  
ESSTIC PLUS!**

**+ DE  
70%**  
32 admis en 2024

**5.000 F.CFA**  
Inscription

*Filières*

- Journalisme
- Information documentaire
- Communication des Organisations
- Edition et Arts Graphiques
- Publicité

**PÉRIODE  
DE COURS**

Juillet-Aout-Septembre



698 933 346  
677 137 263

*Avec ESSTIC PLUS,  
devenez étudiant(e) de l'ESSTIC*

**Lieu :**  
ESSTIC Campus, Ngoa-Ekele  
Yaoundé / **Et en ligne**



SANTÉ PUBLIQUE

# Alerte sur la continuité vaccinale

► La session extraordinaire du Comité de Coordination Inter-Agences du Programme Élargi de Vaccination (PEV) tenue le 18 juillet par le MINSANTE visait à examiner les défis majeurs qui menacent actuellement la continuité des activités de vaccination et la prévention des maladies évitables par ce moyen.

Par Paul Marcel MBEMBE

L'objectif de cette rencontre était d'aborder en urgence les défis majeurs auxquels fait face le PEV, dont le rôle est essentiel dans la prévention des maladies évitables par la vaccination. Les discussions ont été franches et directes, avec pour ambition de dégager des solutions concertées et durables à une série de problèmes structurels et conjoncturels qui menacent la continuité du programme de vaccination au Cameroun. Cette réunion, tenue sous la présidence du Ministre de la Santé Publique, le Dr Malachie Manaouda, a rassemblé de nombreux acteurs clés, parmi lesquels des parlementaires, des représentants des partenaires techniques et financiers, ainsi que de la société civile. Parmi les principaux points abordés figure la question du financement. Le programme subit actuellement les contrecoups d'un déficit budgétaire aggravé par la fluctuation du taux de change du dollar américain. Cette situation a entraîné un retard dans le paiement des fonds de contrepartie que l'État doit mobiliser dans le cadre du cofinancement des vaccins soutenus par

l'Alliance GAVI. De plus, l'acquisition des vaccins dits traditionnels (contre la poliomyélite ou la rougeole) est également affectée par ce déséquilibre financier. Si rien n'est fait rapidement, le pays pourrait faire face à une rupture de stocks pour certains intrants, compromettant ainsi la continuité des campagnes de vaccination et la protection des populations, notamment les enfants. Autre sujet de préoccupation: le différend fiscal opposant le Programme Élargi de Vaccination à la Direction Générale des Impôts (DGI). Cette dernière a engagé une procédure de redressement fiscal portant sur un montant de plus d'un milliard de francs CFA, au motif de taxes non reversées sur des produits pourtant subventionnés par GAVI et légalement exonérés d'impôts. Une telle situation menace directement les opérations du PEV, qui n'est pourtant qu'un organe opérationnel du ministère. À cet effet, il a été proposé qu'un règlement amiable soit trouvé entre le Ministère de la Santé et la DGI, afin de procéder à l'apurement de cette dette qui ne devrait pas, en principe, incomber au programme. Les échanges ont également porté sur les procédures administratives et douanières liées à l'entrée des vaccins

sur le territoire. Le représentant de la Direction Générale des Douanes a annoncé des mesures rassurantes : une procédure spéciale sera prochainement mise en place dans les ports et aéroports pour faciliter l'enlèvement direct des vaccins et des colis médicaux sensibles. De plus, la mise en place d'un cadre normatif spécifique a été évoquée, dans le but d'alléger les démarches administratives et financières entourant l'acquisition des vaccins. Face à ces défis, les participants à la réunion ont insisté sur la nécessité d'inscrire la vaccination parmi les causes nationales prioritaires. Cette volonté se traduirait par un engagement politique fort et un financement conséquent, permettant à terme au Cameroun de réduire sa dépendance vis-à-vis des partenaires extérieurs. L'objectif ultime est d'assurer une prise en charge autonome et durable des populations, à travers un système de santé plus résilient. Lors de cette session, le PEV a également présenté un état des lieux de la situation épidémiologique et logistique pour le premier semestre de l'année 2025. Il ressort de cette présentation que certaines maladies évitables par la vaccination, telles que la poliomyélite, la rougeole et le tétanos néonatal,



continuent de sévir dans plusieurs régions du pays. Même si la majorité des vaccins restent disponibles à ce jour, le stock d'intrants essentiels pourrait être épuisé dans les semaines à venir, si aucune mesure corrective n'est prise. Malgré ces obstacles, le Dr Malachie Manaouda s'est voulu rassurant et optimiste. Il a salué les efforts du PEV, affirmant que le pays est en nette amélioration en ce qui concerne la couverture vaccinale. Il a souligné les progrès réalisés ces dernières années, tout en appelant à un ren-

forcement de la synergie entre les différents acteurs pour maintenir cette dynamique positive. Cette réunion extraordinaire a permis non seulement de poser un diagnostic sans complaisance des difficultés rencontrées par le Programme Élargi de Vaccination, mais aussi d'identifier des pistes de solutions concertées. La vaccination, véritable bouclier sanitaire pour les populations, doit désormais figurer au rang des priorités nationales, afin de garantir la santé et le bien-être de tous les citoyens.



**Dr MANAOUA Malachie, Ministre de la santé publique**

**« Le gouvernement reste engagé à soutenir le PEV »**

La situation que traverse actuellement le Programme Élargi de Vaccination est préoccupante, mais elle n'est pas insurmontable. Nous sommes pleinement conscients des enjeux et des urgences, notamment en ce qui concerne le financement, les procédures administratives et les malentendus fiscaux. C'est pourquoi cette session du CCA est essentielle : elle nous permet de rassembler tous les partenaires pour trouver ensemble des solutions concrètes et rapides. La vaccination reste l'un des piliers de notre politique de santé publique, et il est impératif d'en garantir la continuité. Je salue les efforts de toutes les parties prenantes et appelle à une mobilisation nationale autour de cette cause vitale. Notre objectif est d'assurer une couverture vaccinale optimale pour protéger chaque enfant, chaque famille. Le gouvernement reste engagé à soutenir le PEV et à renforcer notre souveraineté sanitaire.



JOURNÉES NATIONALES DE VACCINATION

## Santé à domicile

Pendant les Journées Nationales de Vaccination (JNV), les habitudes sont les-mêmes chaque année. Casquettes colorées, glacières en main, et mégaphones en action, on entend résonner dans les rues : « Papa, maman, sortez les enfants pour la vaccination gratuite ! » L'objectif étant de protéger la jeunesse camerounaise contre des maladies comme la poliomyélite, la rougeole, ou encore la rubéole. Le ministère de la Santé publique tient le cap. Des équipes sillonnent les quartiers, tapent aux portes, installent des stands devant

les hôpitaux, et vaccinent à tour de bras. C'est gratuit, rapide, et vital. Car, faut-il le rappeler, certaines maladies qu'on croyait éradiquées reviennent quand la couverture vaccinale baisse. Mais voilà, un autre virus circule, lui aussi : celui de la méfiance. Dans certains quartiers, les parents deviennent sceptiques, influencés par des rumeurs farfelues. « On veut stériliser nos enfants ! », « C'est un plan des blancs pour nous injecter des maladies », entend-on parfois, avec un sérieux qui glace. Certaines familles enferment donc leurs enfants, d'autres fuient les équipes de vac-

cination comme si elles étaient les vraies menaces. Et pourtant, le vrai danger, c'est de laisser des enfants vulnérables à des maladies évitables. Les JNV ne sont pas un plan secret. Elles sont un filet de sécurité sanitaire, surtout dans un pays où l'accès aux soins reste un luxe pour beaucoup. Alors, avant de fermer la porte au vaccinateur, peut-être faudrait-il s'ouvrir à la vérité scientifique. Parce qu'au fond, protéger un enfant, c'est aussi lui donner un avenir sans béquilles ni regrets.

**Paul Marcel MBEMBE**



*Start-up*

ETS LIOMESS

# Des huiles végétales pour des soins de beauté

► Cette marque artisanale, a été fondée en 2023 par Marie Victoire Kouchou Wouobu, une entrepreneure passionnée par la chimie industrielle et l'environnement. Son objectif : valoriser les richesses naturelles en les transformant en produits de soins de beauté sains et locaux, comme alternative aux produits chimiques importés.

Par Michelle MBESSA

**B**ien que l'idée ait germé en 2023, l'entreprise a été officiellement formalisée en mars 2025. Ets LIOMESS se spécialise dans la production artisanale d'huiles végétales (notamment le djansang, la nigelle, le neem, le karité) et de collagène naturel enrichi aux huiles essentielles. Ces produits sont conçus pour les soins de beauté et le bien-être, répondant à une demande croissante pour des solutions naturelles et respectueuses du corps et de l'environnement. Le fonctionnement de l'entreprise repose sur des équipements artisanaux pour l'extraction à froid, le conditionnement et la mise en bouteille. La production est réalisée en petites séries, garantissant la qualité et la fraîcheur des produits. La commercialisation se fait principalement en vente directe à l'atelier, via des commandes personnalisées et livraisons, en dépôt-vente dans des boutiques partenaires, et par la participation à des marchés artisanaux et foires locales. Actuellement, le chiffre d'affaires mensuel d'Ets LIOMESS est estimé entre 200 000 et 400 000 FCFA. Cependant, avec un appui financier permettant l'acquisition d'équipements plus performants (comme une cuve de 100L, une



presse électrique ou un système de filtration), l'entreprise prévoit d'atteindre un chiffre d'affaires de 1 000 000 à 1 500 000 FCFA par mois, ce qui témoigne de son potentiel de croissance significatif. La genèse d'Ets LIOMESS est profondément liée à la volonté de Marie Victoire de valoriser les ressources naturelles locales tout en proposant des produits efficaces et accessibles. Ses études en Chimie Industrielle et Génie de l'environnement à l'ENSAI l'ont sensibilisée aux effets néfastes des produits chimiques importés. D'où son engagement à créer une alternative locale, durable et respectueuse de la nature. Au-delà de l'aspect commercial, l'entreprise vise également

à générer des revenus et des emplois, en particulier pour les jeunes et les femmes, contribuant ainsi au développement socio-économique du Cameroun. Pour promouvoir ses produits, Ets LIOMESS utilise une combinaison de canaux de commercialisation et de communication. En plus de la vente directe et des dépôts-ventes, l'entreprise mise sur les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp) pour toucher un public plus large. Le bouche-à-oreille, généré par la satisfaction des clients, est également un levier important. Des flyers et affiches distribués localement, ainsi que des présentations lors d'événements publics (foires, salons, journées thématiques), com-



## Le dauphin nage en dormant, tout comme le requin

Ces animaux marins ont la particularité de dormir en maintenant une partie de leur cerveau active, ce qui leur permet de continuer à nager et surtout de respirer, car ils doivent remonter régulièrement à la surface pour prendre de l'air. De la même façon que, nombreux sont ceux qui se demandent comment les poissons dorment alors qu'ils ne ferment jamais leurs yeux, nombreux sont également ceux qui se questionnent sur la manière dont les dauphins parviennent à dormir sous l'eau, alors qu'ils ont besoin d'en sortir pour respirer. La réponse est simple : les dauphins ne dorment que d'un œil ! C'est ce que les scientifiques appellent le sommeil un hémisphérique. Dès les années 1960, des chercheurs ont observé que pendant une phase de sommeil, l'hémisphère cérébral du dauphin émet des ondes lentes, tandis que l'autre hémisphère produit des ondes rapides. Autrement dit, un hémisphère est en sommeil pendant que l'autre est en éveil. Ces périodes de sommeil et d'éveil alternent entre les deux hémisphères, de sorte que chaque hémisphère bénéficie du même temps de sommeil. Chez le dauphin, ces périodes de sommeil ont lieu une dizaine de fois par jour (cinq épisodes pour chaque hémisphère). Elles durent chacune moins d'une heure, pour une durée totale d'environ huit heures. Le temps de sommeil total et la durée des épisodes dépendent des individus et de leur environnement. Par exemple, les dauphins en captivité dorment plutôt la nuit. Leurs périodes de sommeil sont conditionnées par les séances de distribution de nourriture et la présence humaine. Le sommeil des dauphins sauvages dépend de bien d'autres facteurs : disponibilité de la nourriture, conditions météorologiques, migrations, etc.

### **opportunités**

#### 1. Recherche de techniciens

Aéroports Du Cameroun S.A. lance un appel à candidatures pour le recrutement des profils suivants : un mécatronicien, un technicien de maintenance, et un spécialiste en installation sanitaire. Les candidats intéressés sont invités à consulter les détails de l'offre et la procédure de candidature sur le site officiel [www.adcsa.info](http://www.adcsa.info). La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 25 juillet 2025.

#### 2. Recherche d'un juriste bilingue.

L'Agence FNE de Douala Bali recrute un

juriste bilingue âgé de 30 à 50 ans, titulaire d'un Bac+3 en ressources humaines, avec au moins 24 mois d'expérience, pour monter des consultations en droit des affaires, effectuer des recherches, rédiger des mémoires et documents juridiques (droit des contrats, OHADA, CEMAC) et possédant des notions en droit des finances. Sexe indifférent. Date limite : 31 juillet 2025. Pour postuler, être inscrit au FNE, mentionner le numéro d'inscription sur le CV et le déposer à l'agence FNE Bali (en face du lycée technique de Koumassi) auprès de M. EJAKE Nicolas de 7h30 à 15h, ou envoyer via WhatsApp au 697097690.

#### 3. Recherche d'un technicien informatique

L'Agence FNE de Douala Bali recrute un technicien informatique, pour un poste basé à Douala/Dakar. Le candidat retenu sera chargé de l'installation et de la maintenance des systèmes d'exploitation, de la gestion et résolution des incidents, de la veille technologique, de la gestion des comptes utilisateurs et des droits d'accès. Il devra maîtriser la messagerie Zimbra, les outils de gestion de parc informatique, les systèmes Windows Server, Active Directory 10/11, ainsi que les logiciels Word, Excel,

PowerPoint et Outlook. Des bases en anglais sont exigées. Le poste est ouvert à toute personne âgée de 25 à 35 ans, titulaire d'un BTS en informatique avec 24 mois d'expérience. Les candidatures sont recevables jusqu'au 27 juillet 2025. Pour postuler, il faut être inscrit au FNE, inscrire son numéro FNE sur le CV et le déposer à l'Agence FNE de Bali (face au Lycée Technique de Koumassi) auprès de Mme Tientcheu de 7h30 à 15h, ou l'envoyer par email à [etientcheu@fnecm.org](mailto:etientcheu@fnecm.org).

Source : FNE